

Comte d'*Elgin* et *Kincardine*, Chevalier du très ancien et très noble Ordre du Chardon, Gouverneur-Général de l'*Amérique Britannique du Nord*, et Capitaine-Général et Gouverneur-en-Chef de Nos Provinces du *Canada*, de la *Nouvelle-Ecosse*, du *Nouveau-Brunswick* et de l'Isle du *Prince-Edouard* et Vice-Amiral d'icelles, etc., etc., etc. A Notre Hôtel du Gouvernement, en Notre Cité de *Montréal*, dans Notre dite Province, ce vingt-unième jour de Janvier, dans l'année de Notre Seigneur mil huit cent quarante-huit, et de Notre Règne, la onzième

Par Ordre,

FELIX FORTIER,
C. C. C.



PROVINCE }
DU } ELGIN et KINCARDINE.
Canada. }

VICTORIA, par la Grâce de DIEU,
REINE du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, Défenseur de la Foi, etc., etc., etc.

A Nos très-aimés et fidèles Conseillers Législatifs de la Province du *Canada*, et à nos Chevaliers, Citoyens et Bourgeois, élus pour servir dans l'Assemblée Législative de Notre dite Province, sommés et appelés à une Assemblée du Parlement Provincial de Notre dite Province, en Notre Cité de *Montréal*, qui devait commencer et être tenue le quatrième jour de Mars prochain, et à chacun de vous—

SALUT :

PROCLAMATION.

ATTENDU que l'Assemblée de Notre Parlement Provincial se trouve prorogée jusqu'au quatrième jour de Mars prochain, auquel temps vous étiez tenus et obligés de

paraître en Notre Cité de *Montréal*; et attendu que nous avons jugé qu'il était convenable et très avantageux à la commodité générale et à la prospérité publique de changer la dite époque de l'assemblée à une époque plus rapprochée : En conséquence nous voulons et nous commandons, et par les présentes, vous enjoignons et à chacun de vous, que Vendredi, le vingt-cinquième jour de Février prochain, vous nous rencontriez dans Notre Parlement Provincial, en Notre Cité de *Montréal*, pour l'expédition des affaires publiques, et pour y prendre en considération l'état et la prospérité de Notre dite Province du *Canada*, et y agir comme il paraîtra nécessaire.—Ce à quoi vous ne devez manquer.

En Foi de quoi, Nous avons fait rendre

Nos présentes Lettres Patentes, et à icelles fait apposer le Grand Sceau de Notre dite Province du *Canada* : Témoin, Notre très fidèle et bien-aimé Cousin *James*, comte d'*Elgin* et *Kincardine*, Chevalier du très ancien et très noble ordre du Chardon, Gouverneur-Général de l'*Amérique Britannique du Nord*, et Capitaine Général, et Gouverneur-en-Chef de Nos Provinces du *Canada*, de la *Nouvelle-Ecosse*, du *Nouveau-Brunswick*, et de l'Isle du *Prince-Edouard*, et Vice-Amiral d'icelles, etc., etc., etc. A Notre Hôtel du Gouvernement, en Notre Cité de *Montréal*, dans Notre dite Province, ce trente-unième jour de Janvier, dans l'année de Notre Seigneur, mil huit cent quarante-huit, et de Notre Règne, la onzième.

Par Ordre,

FELIX FORTIER,
C. C. C.

Proclamation
du 31 Jan.,
convoquant le
Parlement au
25 Février.